

# Évolution et répartition du surplus de productivité

Isabelle BRAUN-LEMAIRE  
Stéphane GREGOIR

*Division Croissance et politiques  
macroéconomiques*

*La croissance crée de la richesse en supplément de ce qui est nécessaire pour rémunérer l'accroissement des facteurs de production. Ce supplément, qui constitue une mesure du taux de croissance du progrès technique ou de la productivité globale des facteurs, est appelé surplus de productivité. L'étude de la répartition du surplus de productivité est une façon d'analyser le partage des fruits de la croissance.*

*Depuis 1978, le surplus annuel moyen est de 1,7% de la valeur ajoutée. Cette moyenne recouvre d'importantes fluctuations : le surplus de productivité est très sensible à la situation conjoncturelle et corrélé aux évolutions de l'activité. Sur la période, le surplus a bénéficié pour l'essentiel à l'accroissement de la rémunération réelle horaire du travail. Les variations de la rémunération de l'unité de capital ont connu autour d'une moyenne proche de zéro d'amples fluctuations liées à la situation conjoncturelle.*

*En 2000, la mise en place de la réduction du temps de travail dans les grandes entreprises s'est accompagnée d'une hausse de la productivité horaire ainsi que du surplus. Cet accroissement a été distribué pour l'essentiel à la rémunération réelle horaire versée aux salariés, la rémunération du capital n'étant pas significativement affectée.*

La valeur ajoutée représente la richesse créée au cours du processus de production. Sa croissance est affectée tout d'abord à la rémunération des accroissements des facteurs de production ("travail" et "capital"). Le supplément est appelé surplus de productivité. Il constitue une mesure du taux de croissance du progrès technique ou de la productivité globale des facteurs. Le "travail" peut être mesuré par les effectifs employés ou par les heures travaillées. Dans la suite de ce dossier, on privilégie la mesure du travail en heure. En effet, la croissance au cours des années quatre-vingt-dix des emplois à temps partiel vient perturber la lisibilité conjoncturelle de la mesure du surplus lorsque l'emploi est mesuré à partir des effectifs.

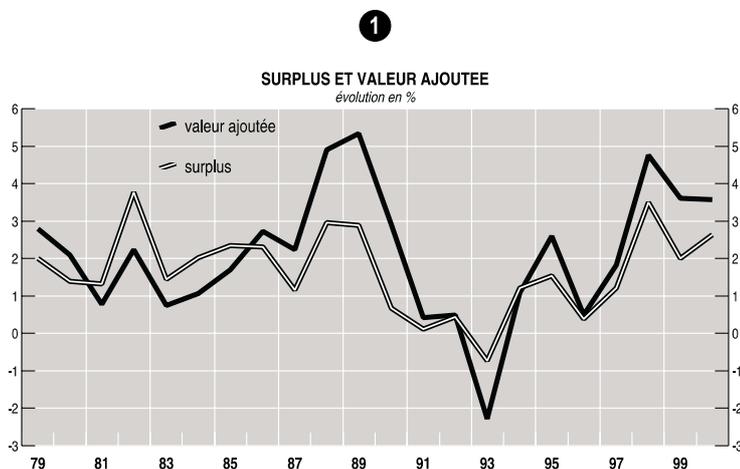
Comptablement (cf. encadré 1), le surplus de productivité se partage entre différents postes : la rémunération réelle horaire du travail<sup>(1)</sup>, la rémunération du capital par unité installée, la taxation de la production et les transferts à l'étranger (prélèvement extérieur, notamment pétrolier).

À partir des données trimestrielles de 1978 à nos jours, ce dossier retrace les mouvements du surplus de productivité et de sa répartition. Il se limite au champ des entreprises non financières. Le surplus au trimestre t est calculé en enlevant au taux de croissance entre t et t+1 de la valeur ajoutée ce qui est nécessaire pour rémunérer les accroissements des facteurs travail et capital. Il s'exprime en point de valeur ajoutée.

## La productivité globale des facteurs fluctue avec les mouvements conjoncturels

De 1978 à nos jours, le surplus de productivité des entreprises non financières est de 1,7% par an en moyenne. Il est plus important durant les années quatre-vingt que lors des années quatre-vingt-dix (respectivement de 2,2% et 1,0% en moyenne). Cette baisse est parfois reliée à de moindres gains de productivité apparente du travail.

(1) Équivalente ici à un coût réel horaire du travail.



## RÉPARTITION DU SURPLUS (MESURÉ EN POURCENTAGE DE CROISSANCE ANNUELLE)

Périodes	1980-1989	1990-1999	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999
Valeur ajoutée	2,4	1,5	1,1	3,8	0,4	2,7
Part affectée à l'accroissement :						
- des heures travaillées des salariés	-0,2	0,1	-1,1	0,6	-0,4	0,5
- des heures travaillées des non salariés	-0,3	-0,2	-0,4	-0,2	-0,3	-0,1
- du capital installé	0,8	0,7	0,7	0,9	0,8	0,5
Surplus	2,2	1,0	1,9	2,5	0,4	1,8
Écart entre l'évolution du prix de la demande intérieure et du prix de la valeur ajoutée	-0,1	0,0	0,4	-0,5	-0,1	0,2
<i>dont prélèvement extérieur</i>	-0,1	-0,1	0,2	-0,4	-0,1	0,0
Surplus distribué	2,3	1,0	1,5	3,0	0,5	1,6
Part affectée à l'accroissement :						
- de la rémunération réelle horaire du travail salarié	1,3	1,0	1,6	1,0	1,0	1,0
- de la rémunération réelle horaire du travail non salarié	0,4	0,1	0,5	0,2	0,2	0,1
- de la rémunération réelle de l'unité de capital	0,6	-0,1	-0,6	1,8	-0,8	0,5

Une partie de cette baisse résulte néanmoins de la mauvaise conjoncture du début des années quatre-vingt-dix. Le surplus est en effet sensible à la situation conjoncturelle et suit les mouvements de l'activité (*cf. graphique 1*). Les fluctuations conjoncturelles s'accompagnent d'une utilisation plus ou moins intense des facteurs de production. L'ajustement du volume des facteurs de production (le travail et plus particulièrement le stock de capital installé) se fait en effet de manière lente. La productivité apparente des facteurs et la productivité globale suit donc le cycle d'activité.

Les années quatre-vingt-dix s'inscrivent donc dans cette logique cyclique : le surplus diminue fortement au moment de la récession en 1993 puis augmente en lien avec le mouvement de reprise de l'activité.

Le surplus de productivité se partage entre variations de la rémunération réelle de l'heure de travail et de l'unité de capital, de la taxation de la production et des transferts à l'étranger. Ces dernières sont mesurées par l'écart entre l'évolution du prix de la demande intérieure et du prix de la valeur ajoutée. Le surplus net des prélèvements intérieur et extérieur constitue le surplus distribué aux facteurs de production.

### La rémunération du travail est moins sensible aux variations du surplus que la rémunération du capital

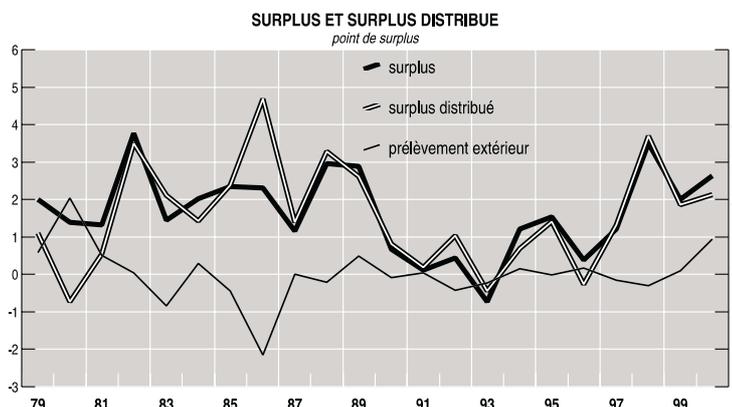
Le surplus distribué aux facteurs de production diffère du surplus créé de manière relativement importante en 1980 et 1986. Ceci résulte de l'écart entre le prix de la demande intérieure et le prix à la production lié à l'évolution des termes de l'échange (*cf. graphique 2*). Sous l'effet du choc et du contre-choc pétroliers, ceux-ci se sont fortement dégradés en 1980 et améliorés en 1986. Ces fluctuations ont ainsi contribué respectivement à diminuer et à augmenter le surplus distribué.

Les modifications de la taxation intérieure contribuent également à réduire le surplus distribué aux facteurs. En 1996, c'est la hausse de taux normal de TVA (août 1995) qui explique la différence entre le surplus de productivité et ce qui est distribué aux facteurs "travail" et "capital".

Depuis 1978, le surplus distribué a été affecté pour la plus grande part à l'augmentation de la rémunération réelle de l'heure de travail. La rémunération réelle de l'unité de capital connaît une augmentation modérée, voisine de zéro<sup>(1)</sup>.

(1) En conformité avec les enseignements de la théorie de la croissance néoclassique selon laquelle la rémunération du capital est constante à long terme.

2



## ENCADRÉ 1 : ANALYSE COMPTABLE DU SURPLUS DE PRODUCTIVITÉ ET SA RÉPARTITION

Le surplus de productivité est égal à l'évolution de la valeur ajoutée moins la rémunération de l'accroissement des facteurs de production. On retient ici trois facteurs dans l'économie (capital, travail salarié et non salarié). On utilise dans la suite les notations suivantes :

$Q$	valeur ajoutée en volume
$L_1$	travail salarié en heures
$L_2$	travail non salarié en heures
$K$	capital en volume
$P$	prix de la valeur ajoutée
$Pd$	prix de la demande intérieure
$W_1$	rémunération horaire du travail salarié (y compris cotisations sociales employeurs)
$W_2$	rémunération horaire du travail non salarié
$C$	rémunération de l'unité de capital
$\alpha_1$	part de la rémunération du travail salarié dans la valeur ajoutée en valeur
$\alpha_2$	part la rémunération du travail non salarié dans la valeur ajoutée en valeur

Avec ces notations et définissant  $\dot{X}$  comme l'accroissement de  $X$ , le surplus s'écrit :

$$S_t = \dot{Q}_t - \alpha_{1,t-1} \dot{L}_{1,t} - \alpha_{2,t-1} \dot{L}_{2,t} - (1 - \alpha_{1,t-1} - \alpha_{2,t-1}) \dot{K}_t$$

Sous certaines hypothèses, l'évolution de la productivité globale des facteurs s'identifie au surplus de productivité.

À partir de la relation comptable :

$$P_t Q_t = W_{1,t} L_{1,t} + W_{2,t} L_{2,t} + C_t K_t,$$

on peut relier le surplus de productivité à l'évolution des coûts des unités de facteurs

$$S_t = \frac{L_{1,t}}{L_{1,t-1}} \alpha_{1,t-1} \dot{W}_{1,t} + \frac{L_{2,t}}{L_{2,t-1}} \alpha_{2,t-1} \dot{W}_{2,t} + \frac{K_t}{K_{t-1}} (1 - \alpha_{1,t-1} - \alpha_{2,t-1}) \dot{C}_t - \frac{Q_t}{Q_{t-1}} \dot{P}_t$$

soit :

$$S_t \equiv \alpha_{1,t-1} \dot{W}_{1,t} + \alpha_{2,t-1} \dot{W}_{2,t} + (1 - \alpha_{1,t-1} - \alpha_{2,t-1}) \dot{C}_t - \dot{P}_t$$

Enfin, en introduisant le prix de la demande intérieure et en faisant ressortir les coûts réels, on obtient :

$$S_t \equiv \alpha_{1,t-1} (\dot{W}_{1,t} - \dot{P}d_t) + \alpha_{2,t-1} (\dot{W}_{2,t} - \dot{P}d_t) + (1 - \alpha_{1,t-1} - \alpha_{2,t-1}) (\dot{C}_t - \dot{P}d_t) + (\dot{P}d_t - \dot{P}_t)$$

Cette équation décrit comment le surplus de productivité a été affecté à l'évolution de la rémunération réelle des unités de facteurs. Ici sont distinguées deux formes de

travail, celui des salariés et des non salariés. Ceci se fait en attribuant conventionnellement un salaire moyen aux entrepreneurs individuels et en ôtant la masse salariale induite de la rémunération du capital. Il apparaît nécessaire de faire cette distinction dans la mesure où l'évolution démographique des entrepreneurs individuels connaît tendanciellement une baisse. La non prise en compte de ce facteur entraînerait une décroissance tendancielle de la part de la rémunération du capital qui polluerait l'interprétation conjoncturelle de la mesure.

L'écart entre l'évolution du prix de la demande intérieure et du prix de valeur ajoutée représente la différence entre le surplus réalisé et le surplus distribué aux différents facteurs.

Cet écart se décompose en deux parties :

- L'écart entre l'évolution du prix de la demande intérieure et du prix de demande intérieure nette des impôts (dont TVA) et subventions sur produits. Celui-ci reflète les variations de la taxation intérieure et représente la partie du surplus prélevée par les administrations.
- L'écart entre l'évolution du prix de la demande intérieure nette des impôts et subventions sur produits et du prix de la valeur ajoutée. La différence entre la valeur ajoutée et la demande intérieure nette des impôts et subventions étant égale au solde extérieur, cet écart reflète les variations des termes de l'échange. Il correspond à la partie du surplus prélevée par l'extérieur.

Dans cette étude, le surplus et l'évolution des coûts des unités de facteurs correspondent au champ des entreprises non financières et sont évalués pour chaque trimestre sur la période 1978t1-2000t4.

Les données utilisées sont issues de la comptabilité nationale à l'exception de la durée hebdomadaire temps plein. En effet, celle-ci est estimée à partir de l'enquête ACEMO et correspond à l'évaluation présentée dans la vue d'ensemble de la note. Le calcul explicite des agrégats a été le suivant :

### ● Valeur ajoutée en volume et prix de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée est prise aux coûts des facteurs. Elle se calcule à partir du compte d'exploitation comme la valeur ajoutée au prix de base nette des impôts liés à la production et à l'importation.

Le partage volume-prix de la valeur ajoutée aux coûts des facteurs se fait à partir du prix de la valeur ajoutée aux prix de base.

### ● Travail en heures et rémunération horaire du travail

Le nombre d'heures travaillées, à la fois pour les salariés et non salariés, correspond à l'emploi équivalent temps plein fourni par les comptes nationaux multiplié par une durée hebdomadaire temps plein estimée à partir de l'enquête ACEMO. Plus précisément, cette durée correspond à l'évaluation de l'enquête à l'exception de la fin de pé-

## Encadré 1 (suite) : Analyse comptable du surplus de productivité et sa répartition

riode. Le champ de l'enquête ACEMO se limitant aux entreprises de plus de 10 salariés et la RTT concernant jusqu'ici uniquement les entreprises de plus de vingt salariés, l'indicateur surévalue la baisse de la durée sur l'ensemble des entreprises. Pour corriger de cet effet de champ, seulement 2/3 de l'évolution de l'indicateur sont pris en compte sur la base de la démographie des entreprises.

La rémunération des salariés comprend la masse salariale versée aux salariés et les cotisations sociales employeurs. La rémunération horaire du travail salarié est égale à la rémunération totale divisée par le nombre d'heures travaillées. Le salaire horaire correspond au ratio en se restreignant à la masse salariale.

La rémunération horaire du travail non salarié est calculée de manière conventionnelle à partir des rémunérations horaires des salariés. On prend la convention que la rémunération horaire des salariés et non salariés est identique pour un niveau fin de la nomenclature. La rémunération horaire du travail non salarié est mesurée par la moyenne des rémunérations horaires des salariés dans les branches de l'économie (niveau 16) pondérée par le volume de travail des non salariés.

### • Capital en volume et rémunération de l'unité de capital

L'unité de capital correspond au capital net de la comptabilité nationale. Disponible uniquement en annuel, il est trimestrialisé en tenant compte du profil infra annuel de l'investissement.

La rémunération du capital se calcule par solde. Elle correspond à la valeur ajoutée au coût des facteurs nette de la rémunération du travail salarié et non salarié. Elle correspond à l'excédent brut d'exploitation moins la rémunération du travail non salarié.

Le coût de l'unité du capital est égal à la rémunération du capital divisée par le volume de capital. Le capital étant net (y compris dépréciation), ce coût correspond à un coût d'usage du capital.

### • Le prix de la demande intérieure

Sont exclues de la demande intérieure la consommation effective des APU et la consommation des ménages en produits immobiliers (loyers imputés). ■

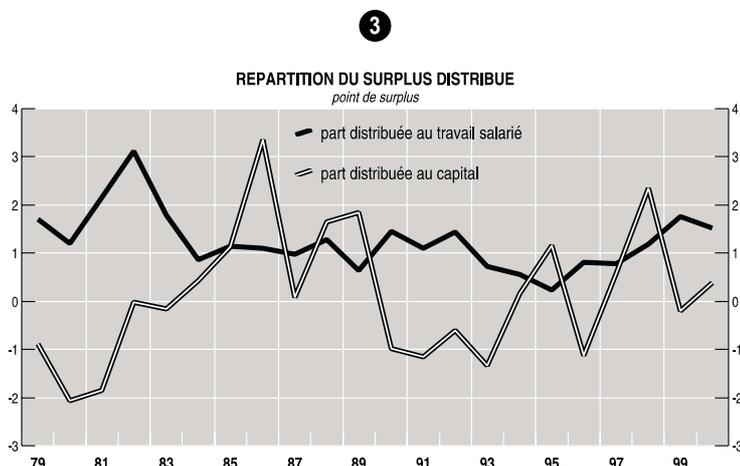
La rémunération réelle horaire du travail apparaît relativement rigide à court terme. Celle de l'unité de capital réalise donc la plus grande partie de l'ajustement aux fluctuations de court terme du surplus. Elle répercute à la fois davantage les mouvements des termes de l'échange ou des taxes à la production et ceux de l'activité (cf. graphique 3).

Au-delà de l'examen graphique, une analyse statistique de l'évolution des postes de partage du surplus, de l'activité et du chômage permet de traduire quantitativement ce diagnostic. En effet, la mesure de la corrélation à court terme entre les chocs qui affectent d'une part l'activité et le solde des prélèvements extérieur et intérieur et d'autre part la rémunération du capital est importante, positive pour la première, négative pour la seconde. Il n'en est pas de même pour la rémunération du travail. Tout se passe comme si à court terme, la rémunération du capital subissait les chocs défavorables à l'activité et amortissait les prélèvements exté-

rieur et intérieur, mais profitait également des phases d'expansion ou des modifications favorables de structures de prix.

La rémunération réelle horaire du travail a augmenté au cours des années quatre-vingt de 1,8% par an en moyenne (cf. graphique 4). En 1982, un fort accroissement reflétant la baisse de la durée du travail (passage de 40 à 39 heures hebdomadaires) s'observe. Il est d'autant

plus ample que cette mesure n'a pas été accompagnée de baisse de charges patronales (incluses ici dans la mesure de la rémunération du travail) et qu'elle a été effectuée alors qu'une hausse sensible du SMIC avait été décidée l'année précédente. Dans les années quatre-vingt-dix, la rémunération réelle horaire semble suivre davantage les mouvements conjoncturels, avec un léger décalage : avec la récession en 1993, elle ralentit ;



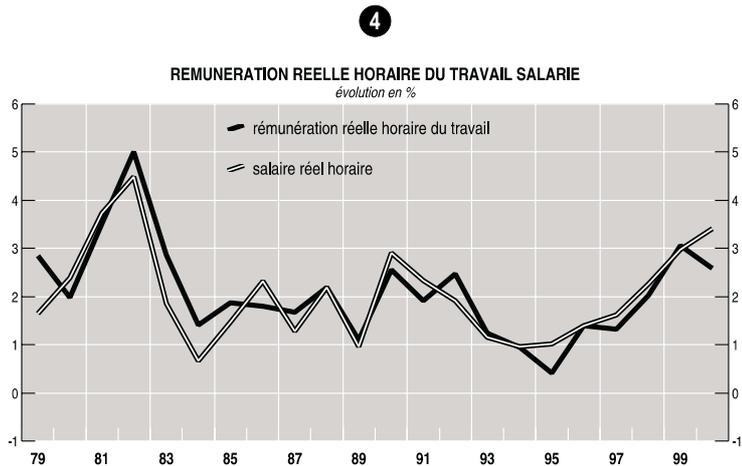
elle accélère sensiblement à compter de la fin de 1997, pour retrouver des rythmes supérieurs à 2% à la fin de 1998. En outre, la mise en place d'allègements de charge sur les bas salaires à partir de 1993 et leur montée en charge au cours de la seconde partie de la décennie pèsent mécaniquement à la baisse sur la rémunération totale de l'heure de travail.

### La baisse des prélèvements intérieurs limite la diminution du surplus due à la dégradation des termes de l'échange en 2000

La dégradation des termes de l'échange pèse sur le surplus distribué en moyenne annuelle en 2000 à hauteur d'un point de surplus (cf. graphique 5). Ceci correspond aux effets de la hausse du prix du pétrole commencée au début de l'année 1999, accentués par le mouvement du taux de change de l'Euro. En revanche, la baisse de ces mêmes prix, liée aux conséquences du ralentissement des économies sud-asiatiques en 1997, a joué favorablement sur le surplus distribué en 1998.

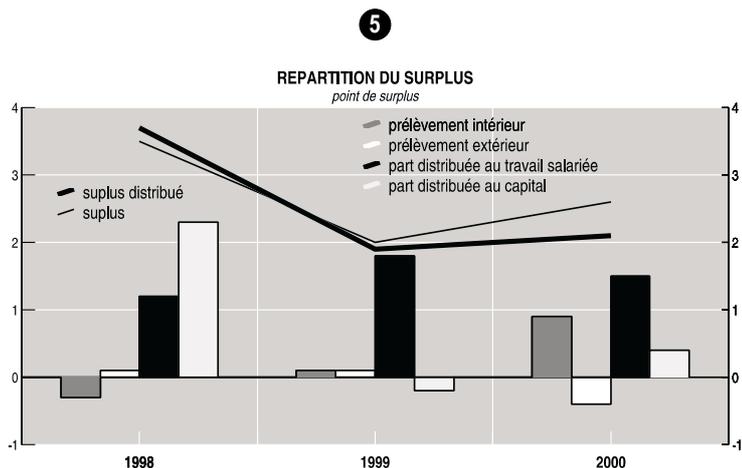
L'écart entre le surplus créé et le surplus distribué a néanmoins été atténué en 2000 par la baisse du taux normal de TVA (avril) et dans une moindre mesure par celle du taux de TVA sur le gros entretien en septembre 1999. Ces mesures ont contribué à augmenter le surplus distribué de ½ point sur l'année.

En 2000, on observe des gains importants de productivité globale des facteurs (cf. graphique 5). Le surplus de productivité a été distribué pour l'essentiel au travail et en second lieu aux prélèvements extérieur et intérieur, la rémunération du capital ne progressant que très modérément. Dans la rémunération du travail, le salaire réel horaire a connu une croissance plus dynamique que les charges patronales (cf. graphique 4).



**Légende :**

La rémunération réelle horaire du travail comprend le salaire réel horaire (versé au salarié, y compris cotisations employés) et les charges sociales patronales (versées directement par l'employeur aux organismes de sécurité sociale). Depuis 1993, sous l'effet des politiques d'allègement des charges sociales, la croissance de la rémunération du salaire réel horaire est supérieure à celle de la rémunération réelle horaire du travail.



### La RTT s'est accompagnée en 2000 d'une légère hausse du surplus ; ce surcroît aurait été distribué au facteur travail, en augmentation du salaire horaire

Ces évolutions du surplus ont pu être affectées par la réduction du temps de travail (RTT). En effet, la baisse de la durée hebdomadaire du travail entraîne, à rémunération mensuelle versée au salarié inchangée, une hausse mécanique de son coût horaire. Parallèlement, la mise en place de la RTT s'accompagne légalement d'une baisse des

charges patronales visant à limiter cette progression. En outre, ce mouvement est tempéré par la modération négociée entre les partenaires sociaux des évolutions à venir des rémunérations mensuelles.

Les évolutions du surplus et de sa répartition dépendant également des fluctuations cycliques et des prélèvements extérieur et intérieur, tous ces effets se mélangent dans les observations. Pour voir si la période est atypique, on évalue si les parts attribuées au travail et au capital sont très éloignées de ce qu'elles auraient dû être compte tenu de l'activité, de l'évolution du

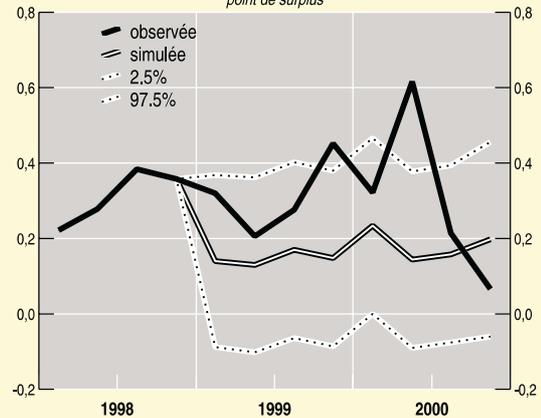
## ENCADRÉ 2 : UNE SIMULATION STATISTIQUE DU PARTAGE DU SURPLUS

Pour évaluer si la répartition du surplus entre rémunération du travail et du capital s'est déformée en 2000, on estime un modèle statistique qui repose sur l'estimation des enchaînements dynamiques observés en moyenne entre plusieurs variables (modèle VAR). Ces variables sont le taux de croissance trimestriel de la valeur ajoutée, les variations du taux de chômage, l'écart entre le surplus créé et le surplus distribué -soit les prélèvements extérieur et intérieur -, la part du surplus distribuée au capital, celle attribuée au travail sous forme de salaire horaire et celle attribuée sous forme de cotisation employeur.

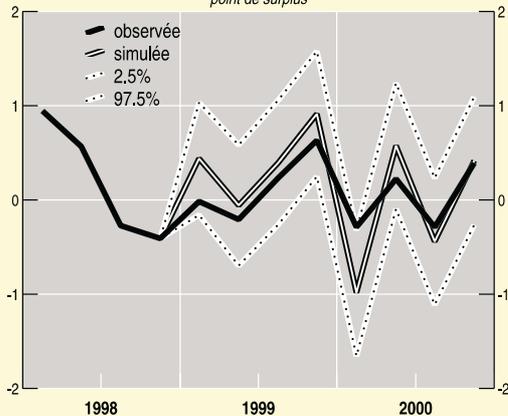
Le modèle VAR est estimé sur la période 1983-1998 avec un retard. Le résidu de l'estimation peut statistiquement être considéré comme un bruit blanc. La matrice de variance-covariance des termes d'erreur nous apporte une information sur la façon dont les chocs sont associés au cours du temps entre les variables qui composent notre système. Il en ressort que les chocs qui affectent la rémunération du travail sont très peu corrélés avec ceux qui affectent l'évolution de l'activité. En revanche, la corrélation entre ces chocs et ceux de la rémunération du capital est grande. Ceci traduit le fait que la rémunération du capital suit fortement les fluctuations conjoncturelles à la différence de celle du travail. Un phénomène semblable mais d'ampleur plus faible s'observe entre les chocs qui affectent le solde des prélèvements extérieur et intérieur et les deux rémunérations de facteurs, traduisant en cela que la rémunération du capital est plus sensible aux fluctuations de prix extérieurs et des changements de taxe que la rémunération du travail.

Un test de normalité des résidus est accepté. À partir de cette estimation, sous cette hypothèse de normalité, il est possible de simuler le modèle obtenu sur le passé récent en supposant l'évolution de la valeur ajoutée, du taux de chômage et des prélèvements intérieur et extérieur connus. Nous obtenons ainsi ce qu'auraient dû être les évolutions de la part attribuée au capital et de celle attribuée au travail si leurs évolutions avaient été en ligne avec ce qui a été observé dans le passé. Les résultats sont présentés dans les trois graphes suivants. Les courbes intitulées 2,5% et 97,5% délimitent à chaque date la zone dans laquelle 95 fois sur 100 des valeurs conformes aux enchaînements passés doivent se trouver.

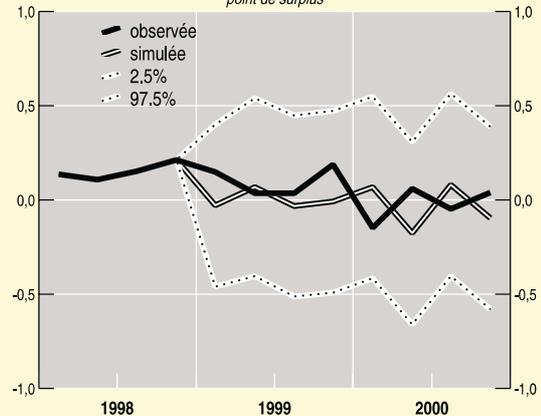
**PART DISTRIBUEE AU TRAVAIL SOUS FORME DE SALAIRE REEL HORAIRE**  
*point de surplus*



**PART DISTRIBUEE AU CAPITAL**  
*point de surplus*



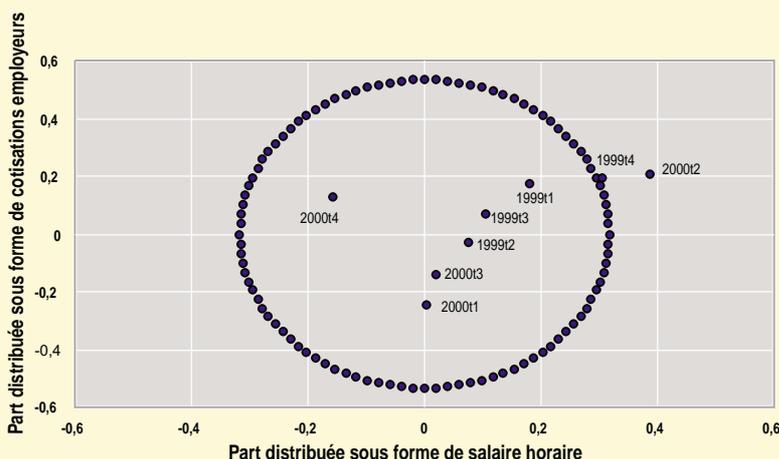
**PART DISTRIBUEE SOUS FORME DE COTISATIONS EMPLOYEURS**  
*point de surplus*



### Encadré 2 (suite) : Une simulation statistique du partage du surplus

Il en ressort que la rémunération du travail dans sa composante salaire réel horaire a été significativement différente de ce qu'elle aurait dû être si l'on avait respecté les liens qui lient en moyenne les évolutions de nos six variables observées sur le passé. Lorsque l'on prend en

compte les évolutions jointes simulées de la rémunération du salaire horaire et des cotisations patronales, il apparaît qu'au deuxième trimestre 2000, leurs valeurs s'éloignent significativement des valeurs escomptées. ■



#### Lecture :

Chaque point désigné par une date correspond aux écarts entre les valeurs prises par la part la rémunération du salaire horaire et celle des cotisations patronales et les valeurs simulées à la date associée. L'intérieur de l'ellipse représente la zone dans laquelle les écarts entre les valeurs observées et simulées doivent se trouver avec une probabilité de 95% si elles connaissent des évolutions en ligne avec les enchaînements passés. Théoriquement, la construction de la zone de confiance dépend de la date considérée. Néanmoins, les estimations conduisent à des courbes pratiquement confondues.

### ENCADRÉ 3 : LA SENSIBILITÉ DES SIMULATIONS À LA MESURE DE LA DURÉE

Dans la mesure où l'on travaille sur une rémunération réelle horaire, les conclusions obtenues dépendent de l'évaluation pour 2000 de la baisse de la durée du travail. Elles sont établies sur la base d'une réduction moyenne de 2,5% du temps de travail. Ce chiffre est construit à partir de l'évaluation de la durée dans l'enquête ACEMO et en effectuant une correction pour le champ couvert par l'enquête (cf. encadré 1). Il peut être jugé excessif si les entreprises ont modifié leur méthode de décompte de la durée du travail à l'occasion de la mise en place de la RTT. Leur déclaration d'une durée de travail de 35h hebdomadaire ne correspondrait alors pas dans les faits à une baisse effective de 4h. Cette incertitude sur la mesure de la durée soulève la question de l'homogénéité de ce qui est mesuré au travers de l'enquête ACEMO. En effet, les entreprises qui sont passées dans le cadre de la loi Aubry I à 35 heures ont dû faire la preuve de la réduction effective du temps de travail (pauses exclues). Ce n'est pas le cas de celles qui sont passées dans le cadre de la loi Aubry II. Il s'ensuit que selon leur situation les entreprises qui répondent aux enquêtes ACEMO peuvent faire référence à des mesures de la durée du travail cohérentes ou non à celles qu'elles renseignaient auparavant. En l'état, l'interprétation des statistiques ACEMO pourra se faire sur la base d'une observation plus longue. Néanmoins, la cohérence temporelle de ce que mesure cette enquête contraint notre approche.

Le nombre d'heures productives a donc peut-être moins diminué que ce que permet de mesurer l'enquête ACEMO. Une moindre baisse de la durée aurait modifié la mesure du surplus et de sa répartition. Le volume d'heures travaillées étant plus important que dans le calcul précédent, la productivité apparente du travail et donc la productivité globale des facteurs serait moins forte. La progression du coût horaire serait également réduite.

Si la baisse était non plus de 2,5% mais de 2,1%<sup>(1)</sup> en 2000, la RTT aurait augmenté la part de surplus attribuée à la rémunération horaire du travail (y compris charges patronales) de 0,6 point contre 0,8 point. Celle distribuée au capital reste inchangée : 0,2 point. Au total, le surplus aurait été augmenté de 0,8 point contre 1 point.

Au total, les effets de la RTT sur le surplus et sa répartition sont assez proches. Le diagnostic ne semble donc pas être remis en cause selon l'hypothèse de baisse de la durée prise en compte. ■

<sup>1)</sup> Cette évaluation correspond à la mise à jour de la correction de la statistique ACEMO estimée par la DARES pour prendre en compte le champ de l'enquête et la possible modification du mode de décompte ( V. Passeron (2001)).

chômage et de la part prélevée par l'extérieur et la taxation intérieure observées en 2000. On fait l'hypothèse implicite que l'intensité de l'activité n'a pas été trop affectée par la mise en place de la mesure. En exploitant les régularités observées sur le passé pour faire ressortir des évolutions éventuellement atypiques, cet exercice de simulation permet de mettre à jour, soit une déformation des liens historiques entre les différentes grandeurs considérées, soit l'occurrence de chocs importants, sans que l'on puisse trancher à ce stade entre les deux interprétations<sup>(2)</sup>.

Sur l'année 2000, l'exercice de simulation statistique (cf. encadré 2) suggère que la mise en place de la RTT s'est accompagnée de légers gains de productivité. Cet accroissement s'est reporté essentiellement sur la rémunération du travail et s'est traduit par une déformation à l'intérieur de la rémunération du travail entre cotisations patronales et salaire horaire. Ainsi, la part attribuée au travail sous forme de salaire horaire est supérieure de 0,7 point à ce qu'elle aurait dû être au vu des évolutions passées alors que sous les effets des allègements de charges, la part distribuée sous

forme de cotisations patronales n'a pas crû de manière équivalente et demeure conforme aux évolutions passées.

Pour sa part, la rémunération attribuée au capital ressort en ligne avec ce qui a été observé dans le passé à ce stade du cycle, compte tenu des prélèvements extérieurs intervenus dans le même temps. En effet, la rémunération du capital est habituellement sensible aussi bien aux variations conjoncturelles de l'activité qu'aux chocs sur les termes de l'échange. Année de forte croissance, 2000 aura également été marquée par la progression des prix du pétrole. La relative faible progression de la rémunération du

capital l'an passé n'apparaît pas atypique, compte tenu de l'addition de ces deux influences contraires<sup>(3)</sup>.

Au total, en 2000, la RTT semble avoir profité essentiellement aux salariés et a été soutenue par un moindre prélèvement des administrations publiques<sup>(4)</sup>. A ce stade, alors que la majorité des entreprises de plus de vingt salariés ont réduit la durée hebdomadaire du travail, il semble qu'il y ait eu au niveau de l'ensemble des entreprises non financières des gains de productivité horaire. Ceci ne préjuge pas des conséquences qu'aura la mise en place de la RTT dans les plus petites entreprises. ■

(2) En outre, nous n'avons pas recours à une modélisation structurelle des facteurs de production ou des comportements de négociations des partages du surplus. Ceci dépasse les objectifs de cette étude.

(3) Cette analyse statistique permet d'affiner le diagnostic émis dans le document de travail de l'INSEE (I. Braun-Lemaire, 2001) sur la base des données provisoires de la comptabilité nationale annuelle pour les années 1997-1999 et sans recours à une modélisation. En particulier, l'appréciation de l'évolution de la rémunération de l'unité de capital ne se faisait qu'au vu de celle de la valeur ajoutée et n'intégrait pas les prélèvements extérieur et intérieur. La part de surplus attribuée au capital apparaissait faible au seul regard des fluctuations de l'activité. On trouve ici qu'elle est cohérente avec les observations passées une fois pris en compte les prélèvements extérieur et intérieur.

(4) Précisons que ces résultats sont sensibles en partie à la mesure de l'évolution du volume horaire observée sur la période récente (cf. encadré 3). Si l'on considère que la baisse effective de la durée du travail a été moindre en 2000, le surplus dégagé s'en trouve amoindri, de même que la progression de la rémunération du travail. En revanche, la part revenant au capital n'est pas significativement affectée.

### RÉFÉRENCES

**Braun-Lemaire, I. (2001).** "Évolution et répartition du surplus de productivité". Document de travail de la Direction des Etudes et des Synthèses Economiques n° G2001/03, mars 2001.

**Passeron V. (2000).** "Poursuite de la croissance du nombre d'heures travaillées au premier semestre 2000". Premières Synthèses, n°48.2, DARES, novembre 2000.